

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 725f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Commissaire Hammarberg en Albanie pour évaluer la situation des droits de l'homme

Strasbourg, 26.10.2007 – Lundi 29 octobre, Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, entamera une visite officielle de haut niveau de cinq jours en Albanie, afin d'y évaluer la situation générale des droits de l'homme.

Le programme de M. Hammarberg portera sur de nombreux domaines, tels que le fonctionnement du système judiciaire, les conditions de détention, la torture et les mauvais traitements, la traite des êtres humains, l'égalité entre les sexes, les droits des Roms et des minorités ainsi que les droits économiques et sociaux. Accompagné par trois membres de son Bureau, le Commissaire se rendra également dans diverses institutions (un poste de police, un centre de détention, un foyer d'hébergement et un établissement psychiatrique) à Tirana, Shkodra, Vlorë et Elbasan.

Pendant la visite, le Commissaire rencontrera les plus hauts représentants de l'Etat, notamment le Président, M. Bamir Topi, le Premier ministre, M. Sali Berisha et la Présidente du Parlement, Mme Jozefina Topalli. Il s'entretiendra également avec des ministres et des parlementaires, les Présidents de la Cour constitutionnelle et de la Haute Cour de justice, le Procureur général, le Médiateur et les autorités locales. Le programme de M. Hammarberg comprendra également des réunions avec des représentants de la société civile et des organisations internationales.

Le Commissaire présentera ses observations préliminaires le **vendredi 2 novembre à 11h00, lors d'une conférence de presse** organisée au Bureau d'information du Conseil de l'Europe de Tirana (Sheshi Skenderbej, Palatti i Kultures, Kati I pare).

La visite s'inscrit dans le cadre du mandat du Commissaire, qui est d'évaluer le respect des obligations contractées par les Etats membres du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme. Un rapport d'évaluation contenant des recommandations pertinentes sera présenté et publié dans un délai de trois mois après la visite.

Contacts presse :

M. Olsi Dekovi, mobile +355 68 205 36 89

M. Berry Kralj, mobile +33 663 48 47 93

* * *

Le Commissaire aux Droits de l'Homme est une institution indépendante et non judiciaire, dont la mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire actuel, Thomas Hammarberg, a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2006. Pour plus d'informations concernant les activités du Commissaire, veuillez consulter le site Internet www.commissioner.coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.